

**OCTROI DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION
DE CONGRÈS ET MANIFESTATIONS EN 2011**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

L'objet du présent rapport est de vous présenter des demandes de subvention formulées dans le cadre de l'organisation de congrès et manifestations.

TABLEAU FINANCIER

Politique	Programme	Chapitre	Crédits votés (en €)	Engagé (en €)	Engagement proposé (en €)
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale	930	800 000,00	0,00	140 450,00

Lors du vote des budgets primitifs 2002 et 2003, vous avez défini les critères d'exigibilité en matière d'octroi de subventions pour les congrès et manifestations :

- la manifestation doit avoir un caractère d'intérêt départemental affirmé (importance de l'audience, thème retenu, qualité de l'animation...),
- le demandeur doit être une association loi de 1901 ou une collectivité publique,
- le plan de financement prévisionnel obligatoire à fournir par l'organisateur doit être équilibré, afin de garantir la viabilité du projet,
- le conseil général ne doit pas financer le projet en totalité et l'autofinancement doit être suffisant (recettes de la billetterie, participation des promoteurs...),
- la manifestation doit se dérouler sur le territoire géographique du Département ou, si elle se déroule à l'extérieur, doit être consacrée à la promotion du Département, de ses acteurs ou de son territoire,
- le taux maximum d'intervention du conseil général est fixé à 70%.

Dans ce cadre, le présent rapport a pour objet de soumettre à votre examen quinze demandes de subventions relatives à l'organisation de congrès et manifestations au titre de l'année 2011.

Le montant des propositions d'attribution s'élève à 140.450 €

En conclusion, je vous propose :

1°) d'allouer un montant total de subventions de 140.450 € aux bénéficiaires suivants :

Objet	Bénéficiaire	Subvention départementale
25 ^{ème} congrès national des guides conférenciers	ANCOVART Association nationale des conférenciers des villes et pays d'art et d'histoire	2.000 €
Journée de la truffe	Commune de Villeneuve Loubet	1.000 €
6 ^{ème} forum pour l'emploi	Communauté urbaine NCA	10.000 €
Journées scientifiques européennes des services médicaux de sapeurs pompiers	Union départementale des sapeurs pompiers des AM	15.000 €
La fête du citron	Office de tourisme de Menton EPIC	45.000 €
Soirée sportive de gala de bienfaisance « la légende de Nolwenn »	Association SOS Nolwenn contre la différence	1.000 €
Les journées de la forme	Association Nice Côte d'Azur athlétisme	4.000 €
13 ^{ème} symposium international d'aromathérapie et plantes médicinales	Commune de Grasse	10.000 €
54 ^{ème} exposition internationale de la fleur	Syndicat agricole et horticole de Cagnes sur Mer	20.000 €
Festival entr'2 marches	Association des paralysés de France	1.500 €
Actions de sécurité routière	UDHAJ union départementale pour l'habitat des jeunes des AM	5.000 €
Conférences, expositions	Association des amis du musée militaire	1.700 €
Manifestations : épiphanie aux institutionnels, pièces jaunes, salon Nice artisanat, fête du pain, semaine du goût, pain en fête	Syndicat des maitres boulangers et pâtisseries boulangers des AM	7.500 €
13 ^{ème} forum de la famille	Commune de Villeneuve Loubet	1.750 €
La fête du mimosa	Office de tourisme et des congrès de Mandelieu La Napoule	15.000 €

2°) d'autoriser le président du conseil général à signer, au nom du Département la convention à intervenir avec l'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes, dont un projet est joint en annexe, pour les journées scientifiques européennes des services médicaux de sapeurs pompiers ;

3°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités du chapitre 930, sous-fonction 0202, nature 6574, 65734, 65737, programme « Autres actions de solidarité territoriale » du budget départemental de l'exercice en cours.

Je prie la commission permanente de bien vouloir en délibérer.

Le Président

CONVENTION

Entre

Le Conseil général des Alpes-Maritimes, représenté par son Président dûment autorisé par la délibération de la commission permanente en date du

d'une part,

Et

L'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes représentée par son président Lieutenant Pierre BINAUD, sise 262, Avenue Sainte Marguerite à Nice

d'autre part,

La loi 2000-321 du 12 avril 2000 et le décret 2001-495 du 6 juin 2001 fixent à 23.000 € le montant annuel des subventions attribuées par une collectivité territoriale à un organisme de droit privé à partir duquel une convention est obligatoire.

Sollicité par l'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes, le Conseil général a décidé par délibération de la commission permanente en date du , de soutenir, en lui accordant, en complément de la subvention de 11.511 € accordée pour la formation des collégiens aux gestes de premiers secours et à l'utilisation des défibrillateurs, une subvention de 15.000 €, pour les journées scientifiques européennes des services médicaux de sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes

L'objet de la présente convention est de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : l'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes organise du 10 au 12 février 2011 les journées scientifiques européennes des services médicaux de sapeurs pompiers.

ARTICLE 2 : le montant de la subvention attribuée s'élève à 15.000 €. Il sera versé à l'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes dès notification de la présente convention.

ARTICLE 3 : l'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes s'engage à utiliser la subvention exclusivement dans le cadre de la manifestation mentionnée à l'article 1.

ARTICLE 4 : l'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes s'engage à restituer au Conseil général la partie de la subvention dont l'utilisation ne respecterait pas l'affectation définie à l'article 1, voire la totalité de la subvention si le cas se présente.

ARTICLE 5 : l'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes s'engage à fournir au Conseil général les comptes du dernier exercice clos ainsi que les délibérations d'assemblée générale ayant approuvé ces comptes.

Dans le cas où la subvention dépasse 50 % de son budget annuel, l'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes s'engage à fournir au Conseil général le bilan certifié conforme du dernier exercice clos au plus tard le 31 octobre de l'année qui suit ledit exercice (loi 92-125 du 6 février 1992).

L'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes s'engage à fournir au Conseil général dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses à l'objet de la subvention.

ARTICLE 6 : En cas de non respect par l'une ou l'autre des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

L'effet de la présente convention cessera immédiatement en cas de dissolution ou de changement de statut ou d'objet social de l'organisme.

ARTICLE 7 : l'union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes s'engage à communiquer l'apport du Conseil général.

ARTICLE 8 : la présente convention est conclue pour l'année 2011.

ARTICLE 9 : pour l'application de la présente convention, les parties signataires décident en cas de litige de rechercher un accord amiable avant que le litige ne soit porté devant le tribunal administratif de Nice

Fait à Nice le

Le Président du Conseil général
des Alpes-Maritimes

Le Président de l'Union départementale
des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes

25^{ème} CONGRES NATIONAL DES GUIDES CONFERENCIERS

Organisateur : association nationale des conférenciers DATE : du 26 au 30 janvier 2011
des villes et pays d'art et d'histoire ANCOVART
Vice-présidente : Patricia ROSSI
1, avenue Joliette
06100 Nice

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
nationale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
200 personnes

Montant des aides antérieures :
Néant

Lieu de la manifestation :
Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats : 3.500 € Services extérieurs : 800 € Autres services extérieurs : 600 € Relations publiques : 3.170 € Déplacements, missions, réceptions : 15.075 € Postes et télécommunications : 1.600 € Frais bancaires : 35 € Provision pour charges : 2.100 € Autres charges de gestion courante : 5.450 €	Inscriptions congressistes : 13.000 € Subvention conseil général : 2.000 € Subvention conseil régional : 8.000 € Partenaires : 3.000 € Autofinancement : 6.330 €
TOTAUX : 32.330 €	32.330 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 2.000 €

JOURNEE DE LA TRUFFE

Organisateur :
commune de Villeneuve-Loubet

DATE : le 30 janvier 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle depuis
1999

Nombre de participants :
Manifestation grand public

Montant des aides antérieures :
1.000 € en 2010

Lieu de la manifestation :
Villeneuve-Loubet

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats alimentaires : 750 € Fournitures petit équipement : 300 € Animation : 2.200 € Sacem : 150 € Restauration, accueil VIP : 900 €	Subvention conseil général : 1.000 € Subvention conseil régional : 1.505 € Financement commune : 1.795 €
TOTAUX : 4.300 €	4.300 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.000 €

6^{ème} FORUM POUR L'EMPLOI

Organisateur : communauté urbaine Nice Côte d'Azur DATE : le 8 février 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
6ème forum en février 2006

Nombre de participants :
200 entreprises, 2300 offres d'emploi, 13000 visiteurs

Montant des aides antérieures :
15.000 € en 2009

Lieu de la manifestation :
Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Professionnel de l'évènementiel : 26.000 € Location de la salle : 14.000 € Aménagement de la salle : 52.000 € Communication et protocole : 38.166 €	Subvention conseil général : 10.000 € Subvention conseil régional : 10.000 € Dirrecte – UT 06 : 7.000 € NCA PLIE : 38.000 € NCA : 27.000 € NCA communication : 38.166 €
TOTAUX : 130.166 €	130.166 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 10.000 €

JOURNEES SCIENTIFIQUES EUROPEENNES DES SERVICES MEDICAUX DE SAPEURS POMPIERS

Organisateur : union départementale des sapeurs
pompiers des AM
Président : Lieutenant Pierre BINAUD
262, avenue Ste Marguerite
06200 Nice

DATE : les 10, 11 et 12 février 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
4ème édition de cette
manifestation

Nombre de participants :
1000 participants : médecins, infirmiers, pharmaciens,
vétérinaires de sapeurs pompiers

Montant des aides antérieures :
Néant

Lieu de la manifestation :
Palais Acropolis à Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Location salle : 53.932 € Prestations de services : 53.182 € Hôtels et organisation : 8.775 € Transport : 8.500 € Impression des actes : 4.334 € Sacoche congressistes : 4.202 € Signalétique : 500 € Banderoles, calicots : 3.500 € Restauration : 51.500 € Cadeaux congressistes : 9.000 € Fournitures badges : 195 € Support informatique conférences : 3.216 € Frais bancaires et administratifs : 550 € Rémunérations : 28.800 €	Exposants 45 stands : 80.000 € Subvention conseil général : 15.000 € Autres subvention : 15.000 € Inscriptions congressistes : 112.000 € Autofinancement : 8.186 €
TOTAUX : 230.186 €	230.186 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 15.000 €

LA FÊTE DU CITRON

Organisateur : office de tourisme de Menton
Directeur général : Didier LEONETTI
BP 239
06506 Menton cedex

DATE : du 18 février au 9 mars
2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
78^{ème} édition de cette
manifestation

Nombre de participants :
manifestation grand public sur le thème cette année de
« Menton célèbre les grandes civilisations »

Lieu de la manifestation :
Menton

Montant des aides antérieures :
45.000 € en 2010

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Prestations, animations : 624.000 € Prestations jardins : 390.000 € Prestations parades : 450.000 € Prestations orchidées : 1.500 € Frais généraux : 157.000 € Personnels: 293.000 € Imprimerie : 45.000 € Frais de communication : 186.500 € Redevance, licence, droits : 35.000 €	Recettes propres : 1.862.000 € Subvention conseil général : 45.000 € Autofinancement : 275.000 €
TOTAUX : 2.182.000 €	2.182.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 45.000 €

**SOIREE SPORTIVE DE GALA DE BIENFAISANCE
« LA LEGENDE DE NOLWENN »**

Organisateur : association SOS Nolwenn contre la
différence
Président : Yvon LE LAY
17, rue Smolett
06300 Nice

DATE : mars 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Néant

Nombre de participants :
Gala de boxe suivi d'un diner spectacle afin de récolter
des fonds pour équiper en matériel les établissements
pour les enfants en situation de handicap

Montant des aides antérieures :
Néant

Lieu de la manifestation :
Casino Rhul à Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achat matières et fournitures : 500 € Autres fournitures : 500 € Locations : 1.500 € Assurance : 100 € Publicité, publication : 1.800 € Déplacements, missions : 2.000 € Services bancaires, autres : 60 € Rémunération des personnels 2.400 € Personnel bénévole : 4.000 €	Vente de produits finis : 450 € Subvention conseil général : 1.000 € Subvention ville : 3.500 € Dons, cotisations : 3.710 € Bénévolat : 4.000 € Autofinancement : 200 €
TOTAUX : 12.860 €	12.860 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.000 €

LES JOURNEES DE LA FORME

Organisateur : association Nice Côte d'Azur athlétisme
Président : Michel LOURIE
155, route de Grenoble
06200 Nice

DATE : du 23 au 26 mars 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale) :
locale

Manifestations antérieures :
Néant

Nombre de participants :
Manifestation permettant l'évaluation de sa condition physique par des tests ; elle s'adresse aux jeunes scolaires, aux entreprises et au grand public

Lieu de la manifestation :
Complexe Charles Ehrmann à Nice

Montant des aides antérieures :
Néant

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
RH, village forme santé, communication : 52.801 € Dispositif scolaire : 10.767 €	Subvention Europe : 10.000 € Subvention État : 3.000 € Subvention conseil régional : 10.000 € Subvention conseil général : 4.000 € Subvention ville de Nice : 10.000 € Autofinancement : 26.568 €
TOTAUX : 63.568 €	63.568 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 4.000 €

13^{ème} SYMPOSIUM INTERNATIONAL D'AROMATHERAPIE ET PLANTES MEDICINALES

Organisateur : commune de Grasse

DATE : du 1^{er} au 3 avril 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
internationale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Manifestation grand public

Lieu de la manifestation :
Palais des congrès de Grasse

Montant des aides antérieures :
14.000 € en 2009, 10.000 € en
2010

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Frais techniques : 26.000 € Frais de réception : 20.000 € Frais de consulting : 11.000 € Frais conférenciers : 12.000 €	Inscriptions congressistes : 18.000 € Locations stands : 15.000 € Subvention conseil général : 10.000 € Subvention conseil régional : 10.000 € Participation ville : 16.000 €
TOTAUX : 69.000 €	69.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 10.000 €

54^{ème} EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA FLEUR

Organisateur : syndicat agricole et horticole de Cagnes sur Mer DATE : du 22 au 25 avril 2011

Président : Michel SANTINELLI
29, avenue de la gare
06800 Cagnes sur Mer

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
internationale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Manifestation grand public, 16.000 visiteurs attendus

Lieu de la manifestation :
Château, musée Haut de Cagnes

Montant des aides antérieures :
40.000 € en 2009

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats de produits : 82.000 € Animations : 4.000 € Transports et sécurité : 19.300 € Frais de réception, missions : 19.600 € Frais administratifs : 8.000 € Frais financiers : 400 € Assurances : 200 € Publicité : 48.000 € Comptable : 5.000 € Dépenses de personnel : 10.000 €	Subvention région : 50.000 € Subvention conseil général : 20.000 € Subventions des communes : 87.500 € Crédit agricole : 7.000 € Groupama : 2.000 € Autofinancement : 30.000 €
TOTAUX : 196.500 €	196.500 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 20.000 €

FESTIVAL ENTR'2 MARCHES

Organisateur : association des paralysés de France
délégation des AM
Correspondant : Denis TACCINI
3, avenue Antoine Véra
06100 Nice

DATE : du 16 au 20 mai 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Court métrage sur le thème du handicap

Lieu de la manifestation :
Cannes

Montant des aides antérieures :
1.500 € en 2010

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats de matériel : 5.500 € Autres consommables : 500 € Frais de réception, missions : 5.880 € Frais administratifs : 750 € Impôts : 100 €	Subvention conseil général : 1.500 € Subvention conseil régional : 1.500 € Dons : 7.110 € Autofinancement : 2.620 €
TOTAUX : 12.730 €	12.730 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.500 €

ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE

Organisateur : UDHAJ union départementale pour
l'habitat des jeunes des A.M
Directrice : Pascale LEYRAT
5, rue de Mimont
06400 Cannes

DATE : durant toute l'année 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Action de sécurité routière auprès des jeunes de 18 à 30
ans

Montant des aides antérieures :
5.000 € 2010

Lieu de la manifestation :
Département des A.M.

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Documentation : 100 € Consommables : 100 € Missions, réceptions : 150 € Frais administratifs : 150 € Déplacements : 1.600 € Assurance : 150 € Salaires chargés : 13.000 € Publication, communication : 200 € Prestations auto-école : 7.500 € Prestations AFPS : 500 € Frais de gestion : 50 €	Préfecture 06 : 4.500 € Participation des stagiaires : 8.500 € Subvention conseil général : 5.000 € Fondation Renault : 2.500 € Autofinancement : 3.000 €
TOTAUX : 23.500 €	23.500 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 5.000 €

CONFERENCES, EXPOSITIONS

Organisateur : association Les amis du musée militaire DATE : 2011
de Villeneuve Loubet
Président : Colonel Guy TRUCHI
Place de Verdun
06270 Villeneuve Loubet

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestations annuelles

Nombre de participants :
Manifestation grand public

Montant des aides antérieures :
1.400 € en 2009, 850 € en 2010

Lieu de la manifestation :
Villeneuve Loubet

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achat de matériel : 800 € Achat de consommables : 250 € Achat de documentation : 350 € Frais de mission, réception : 350 € Frais administratifs : 250 € Assurances : 400 € Divers : 700 € Dépenses de personnel : 10.190 € Charges sociales : 6.000 €	Subvention conseil général : 1.700 € Subventions des communes : 16.000 € Cotisations : 1.590 €
TOTAUX : 19.290 €	19.290 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.700 €

MANIFESTATIONS : EPIPHANIE AUX INSTITUTIONNELS, PIECES JAUNES, SALON NICE ARTISANAT, FÊTE DU PAIN, SEMAINE DU GOUT, PAIN EN FÊTE

Organisateur : syndicat des maîtres boulangers et pâtisseries boulangers des AM
Président : Claude BATEL
13, avenue Mirabeau
06000 Nice

DATE : 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestations annuelles

Nombre de participants :
Manifestations grand public destinées à promouvoir la profession mettant l'accent sur la formation, l'apprentissage par l'organisation de forums de métiers

Lieu de la manifestation :
Nice

Montant des aides antérieures :
10.000 € en 2009, 7.500 € en 2010

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Épiphanie aux institutionnels : 6.500 € Pièces Jaunes : 9.000 € Salon Nice artisanat : 22.000 € Fête du pain : 13.000 € Assemblée générale : 4.000 € Semaine du goût : 7.500 € Le pain en fête : 15.000 €	Subvention conseil général : 7.500 € Partenariat : 40.000 € Autofinancement : 29.500 €
TOTAUX : 77.000 €	77.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 7.500 €

13^{ème} FORUM DE LA FAMILLE

Organisateur :
Commune de Villeneuve-Loubet

DATE : 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle depuis
1998

Nombre de participants :
Manifestation grand public

Montant des aides antérieures :
3.000 € en 2009, 1.750 € en 2010

Lieu de la manifestation :
Villeneuve-Loubet

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Coût prévisionnel TTC : 5.800 €	Subvention conseil régional : 2.030 € Subvention conseil général : 1.750 € Financement commune : 2.020 €
TOTAUX : 5.800 €	5.800 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.750 €

LA FÊTE DU MIMOSA

Organisateur : office de tourisme et des congrès
Président : Henri LEROY
340, rue Jean Monnet
06210 Mandelieu La Napoule

DATE : du 18 au 27 février 2011

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale) :
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
70.000 visiteurs attendus

Montant des aides antérieures :
15.000 € en 2010

Lieu de la manifestation :
Mandelieu La Napoule

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Prestations techniques et artistiques : 20.631 €	Marché provençal : 11.960 €
Location salle : 7.560 €	Billetterie Corsos : 40.301 €
Confection chars : 91.007 €	Subvention conseil régional : 20.000 €
Élection reine : 8.211 €	Subvention conseil général : 15.000 €
Corsos : 174.535 €	Subvention ville : 283.000 €
Hébergement et restauration collective : 27.310 €	Casino : 15.825 €
Affichage : 10.146 €	Autofinancement : 16.036 €
Edition impression : 6.127 €	
Signalétique : 958 €	
Divers : 24.529 €	
Total TVA : 31.109 €	
TOTAUX : 402.122 €	402.122 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 15.000 €